

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires 2022 et avis de disponibilité des documents relatifs à l'assemblée



Avis de convocation à l'assemblée

La santé et la sécurité de nos actionnaires, de nos employés, de nos clients et de nos collectivités sont une priorité absolue. Bien que nous préférions tenir une assemblée annuelle en personne où des protocoles de santé et de sécurité appropriés seraient mis en œuvre, nous pourrions envisager de tenir uniquement une assemblée virtuelle en cas de changements aux restrictions imposées par la santé publique ou aux protocoles éventuels recommandés par les responsables de la santé publique et notre directeur médical en raison de la nature imprévisible de la pandémie de COVID-19.

Quand

Le jeudi 7 avril 2022
9 h 30 (heure de l'Est)

Où

Par webdiffusion en direct en ligne à l'adresse :
<https://web.lumiagm.com/405804440>
Mot de passe : **rbc2022** (sensible à la casse)

En personne :

Palais des congrès du Toronto métropolitain
255 Front Street West, Toronto (Ontario)
Édifice Nord, salle Constitution

Avant l'assemblée, veuillez visiter notre site Web à rbc.com/investisseurs, où vous trouverez l'information la plus à jour sur la façon d'assister à l'assemblée.

Vous devez prévoir au moins 15 minutes pour vous connecter à l'assemblée en ligne et procéder à votre inscription.

Voir les pages 11 et 12 de la circulaire de sollicitation de procurations 2022 (circulaire) pour plus de détails sur la façon d'assister à l'assemblée.

Questions à l'ordre du jour de l'assemblée

À l'assemblée, les actionnaires seront appelés à :

- 1 Recevoir nos états financiers pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 et les rapports de l'auditeur s'y rapportant, lesquels sont inclus dans notre rapport annuel 2021 (voir la page 7 de la circulaire)
- 2 Élire les administrateurs (voir la page 7 et les pages 14 à 22 de la circulaire)
- 3 Nommer notre auditeur (voir les pages 7, 49 et 50 de la circulaire)
- 4 Se prononcer sur notre approche en matière de rémunération de la haute direction (voir la page 7 et la section Rémunération de la haute direction aux pages 54 à 99 de la circulaire)
- 5 Étudier les propositions d'actionnaires figurant à l'annexe A de la circulaire qui sont dûment présentées à l'assemblée, et
- 6 Délibérer sur toute autre question qui pourrait être dûment soumise à l'assemblée.

Procédure de notification et d'accès

Comme le permettent les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, et aux termes d'une dispense de l'obligation en matière de sollicitation de procurations reçue de la part du Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, nous utilisons la procédure de notification et d'accès pour transmettre notre circulaire à nos actionnaires inscrits et non inscrits (propriétaires véritables). Nous utilisons également cette procédure pour transmettre notre rapport annuel à nos actionnaires non inscrits (propriétaires véritables).

Cela signifie qu'au lieu de recevoir une copie papier de la circulaire et du rapport annuel (les documents relatifs à l'assemblée), vous recevez le présent avis expliquant comment accéder à ces documents en ligne. Cet avis vous indique aussi au verso comment demander une copie papier des documents relatifs à l'assemblée si vous le préférez.

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote qui vous permettra d'exercer les droits de vote que vous confèrent vos actions.

Comment accéder aux documents relatifs à l'assemblée

- Sur le site Web de la Société de fiducie Computershare du Canada (Computershare) : www.envisionreports.com/RBC2022FR
- Sur notre site Web : rbc.com/investisseurs
- Sur SEDAR : sedar.com
- Sur EDGAR : sec.gov/edgar.shtml



La procédure de notification et d'accès est bénéfique pour l'environnement puisqu'elle réduit la consommation de papier et d'énergie.

Comment voter



Vous pouvez voter de deux façons : par procuration ou à l'assemblée en ligne ou en personne.

À moins que vous n'ayez l'intention de voter à l'assemblée, veuillez voter le plus tôt possible au moyen du formulaire de procuration ou du formulaire d'instructions de vote ci-joint afin que les droits de vote attachés à vos actions ordinaires de RBC puissent être exercés à l'assemblée. Computershare, notre agent des transferts, doit avoir reçu votre vote au plus tard à 13 h (heure de l'Est) le mardi 5 avril 2022.

Vous ne recevrez pas d'autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote. Veuillez conserver votre formulaire actuel pour exercer les droits de vote que vous confèrent vos actions.

Si vous souhaitez assister et voter à l'assemblée, vous DEVEZ suivre quelques étapes additionnelles.

Des instructions de vote détaillées sont données aux pages 8 à 10 de la circulaire.

Nous vous invitons à lire la circulaire avant de voter.

Comment demander une copie papier des documents relatifs à l'assemblée

Vous pouvez demander une copie papier des documents relatifs à l'assemblée sans frais dans l'année qui suit la date du dépôt de la circulaire sur SEDAR comme suit :

Avant l'assemblée		Après l'assemblée
Actionnaires non inscrits (propriétaires véritables)	Rendez-vous au proxyvote.com ou composez le 1-877-907-7643 (Canada/États-Unis) ou le 303-562-9306 (appels internationaux) et saisissez votre numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote.	Composez le 1-866-964-0492 (Canada/États-Unis) ou le 514-982-8714 (appels internationaux) ou écrivez à l'adresse service@computershare.com avec la ligne d'objet suivante : « RBC – Demande visant les documents relatifs à l'assemblée ».
Actionnaires inscrits	Composez le 1-866-962-0498 (Canada/États-Unis) ou le 514-982-8716 (appels internationaux) et saisissez votre numéro de contrôle à 15 chiffres indiqué sur votre formulaire de procuration.	

Afin que vous receviez les documents relatifs à l'assemblée avant la date limite pour voter et la date de l'assemblée, votre demande doit nous parvenir au plus tard à 17 h (heure de l'Est) le lundi 21 mars 2022. Les documents relatifs à l'assemblée vous seront alors envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si vous présentez votre demande après l'assemblée, les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande. **Prenez note que vous ne recevrez pas d'autre formulaire d'instructions de vote ou formulaire de procuration.**

Qui joindre si vous avez des questions au sujet de la procédure de notification et d'accès ou de l'assemblée

Veuillez appeler Computershare au 1-866-586-7635 (Canada/États-Unis) ou au 514-982-7555 (appels internationaux).

Inscription à la transmission électronique

Vous pouvez recevoir par courriel les documents destinés aux actionnaires, y compris le présent avis ainsi que le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote. La transmission électronique réduit la consommation de papier et d'énergie et est plus rapide que la poste.

Actionnaires non inscrits (propriétaires véritables)

Inscrivez-vous au **proxyvote.com** à l'aide du numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote ou, après l'assemblée annuelle, communiquez avec votre intermédiaire.

Actionnaires inscrits

Inscrivez-vous au **www.voteendirect.com** à l'aide du numéro de contrôle indiqué sur votre formulaire de procuration ou au **centredesinvestisseurs.com/rbc** en cliquant sur le bouton « Recevez vos documents par voie électronique ».

